



## ACCUSEE A TORT DANS UN PARKING PRIVE

Par **Petitbikini**, le **10/04/2018** à **14:41**

Bonjour,

Je suis présidente du conseil syndical et en faisant un contrôle du parking le 16 mars, il nous avait été signalé qu'un véhicule stationnait illégalement dans le parking. D'ailleurs, le syndic avait informé le propriétaire du fait de ce véhicule dans le parking. En vérifiant les suites d'un travail de fuite, qui se trouvait à côté de ce véhicule, j'ai constaté que la voiture était rayée sur le côté droit. Je suis allée ensuite sur la gauche à l'emplacement de la fuite en question et là la personne accompagnée d'une locataire de place et amie à elle sont arrivées. Je leur ai dit que sa voiture était rayée et elle m'a accusée en me disant qu'elle m'avait vue accroupie rayer le côté gauche. Elle a dit qu'elle appelait la police, moi je me suis rendue à mon véhicule car je sortais et elle s'est jetée sur ma voiture me disant que j'avais voulu l'écraser. La police est arrivée en force rapidement 4 personnes et m'ont amenée au poste pour empreinte, photos, adn et on m'a relaché sans me poser de question. J'ai été convoquée le 21 mars pour dépôt de plainte pour dégradation et agression. Dans le dossier qui était déjà tout prêt, il y avait le devis du garage 2.000 €. L'officier qui m'a auditionnée pendant 1 h 30 m'a dit que soit, je reconnaissais les faits et je remboursais les frais et le parquet classait l'affaire, soit je ne reconnaissais pas mais comme il y avait un témoin cela sera difficile pour moi et il y aurait procès et il me faudra payer un avocat plus les frais de remise en état plus une amende et que cela me ferait très cher et que cela va durer. Donc j'ai signé.

Qu'en pensez vous car j'ai l'impression de m'être fait manipulée.

D'avance merci.

PS : Et depuis elle raconte dans tout le quartier que je l'ai agressée en la percutant avec mon véhicule, ce qui est aussi totalement faux. De plus l'officier de police après avoir eu, en dehors de ma présence, le parquet, m'a dit que dès qu'il aurait la facture des réparations faites, il me contacterait et que je lui remettrais à lui le règlement. Je n'ai eu aucun document du commissariat ni rien depuis. De plus depuis ce jour, les 2 personnes divulguent des propos calomnieux à mon encontre. Quelqu'un a t il eu ce genre de problème ?

Merci pour vos conseils et avis.

Par **Tisuisse**, le **11/04/2018** à **10:34**

Bonjour,

Pourquoi n'avez-vous pas pris d'avocat, il aurait démonté le scénario de ces 2 personnes.

Par **Petitbikini**, le **11/04/2018 à 10:51**

Je regrette, mais la police m'a tellement mis la pression.

Par **Visiteur**, le **11/04/2018 à 11:24**

Bonjour,

la police vous a mis la pression ? A vous lire, la police a pris fait et cause pour la plaignante ? C'était des policiers en uniforme ? Je vous avoue que votre récit sonne bizarre... ? Ou alors vous êtes réellement très impressionnable !? Mais franchement, d'un fait du banalité affligeante, on arrive à une arrestation d'un criminel !?

Par **Petitbikini**, le **11/04/2018 à 11:35**

Oui Grenouille, quand vous voyez débarquer dans votre parking 4 policiers en uniforme alors que la personne les avait appelés 5 mn avant, que l'on vous emmène de suite au poste et que l'on vous prend les empreintes, l'adhn, les photos et que l'on vous refuse les toilettes et que l'on vous laisse repartir sans rien vous dire sauf de revenir 5 jours après comment réagiriez vous ? Et que le jour de la convocation, on vous dit que du fait que la bonne femme avait son témoin et qu'elles m'ont vue, et qu'il fallait mieux reconnaître au lieu d'avoir de gros ennuis q'auriez vous fait ????